

*Question XIII, page 301 v<sup>o</sup>.* Je me souviens qu'à la Congrégation des Rites un prélat m'a dit : « Vous êtes la seule Congrégation qui ait été approuvée sans bref laudatif préalable. »

*Question XV, pages 301 v<sup>o</sup>-302 r<sup>o</sup>.* J'ai entendu dire par de vieilles Soeurs, qui avaient servi notre Mère fondatrice elle-même, que celle-ci avait beaucoup souffert, surtout moralement.

*Question XX, page 302.* J'en ai entendu parler quand j'étais jeune religieuse. On racontait ses actes de charité vis-à-vis de ces jeunes orphelines qu'elle aimait beaucoup. Elle se chargeait de celles qui étaient blessées ou sales. Je regrette de ne plus voir à Fourvière l'ex-voto du miracle obtenu par sa charité pour une de ses orphelines, ex-voto qui a dû disparaître dans un incendie de la chapelle ; on voyait l'enfant en bleu, assise avec plusieurs Soeurs de Jésus-Marie.

*Question XXII, page 302 v<sup>o</sup>.* Un de ses petits neveux, M. Camille Mayet, m'a dit que dans sa famille on l'appelait une petite violette. On avait pour notre Mère, dans la Communauté, une grande vénération sans la nommer une sainte, d'ailleurs elle se cachait derrière Notre-Dame de Fourvière.

*Question XXV, pages 302 v<sup>o</sup>-303 r<sup>o</sup>.* J'ai été témoin de la guérison d'une de mes filles. J'avais pris toutes les dispositions pour la faire soigner et soulager dans ses derniers moments. Le 20 décembre, je l'ai envoyée chez le docteur Reboul qui a déclaré un cancer. M. Ferré, après une radiographie, a dit qu'elle avait pour un mois de vie, cinq peut-être, si elle était résistante. J'ai suivi toute la radiographie et j'avais remarqué les points douloureux ...

## DOC. XXX

TÉMOIGNAGES PROVENANT DU PROCÈS ADDITIONNEL sur la réputation de sainteté, sur les vertus et les miracles de la Servante de Dieu, Claudine Thévenet ou Marie de Saint-Ignace, instruit en la Curie de Lyon par les autorités ordinaires, selon le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, le 25 octobre 1930. – *Copie publique, 1935, vol. 2.*

Comme complément du Procès ordinaire (1926-1928), la Sacrée Congrégation des Rites, à la requête du postulateur de la Cause, le révérend Charles Miccinelli, s.j., accorde que soit

institué à Lyon un Procès additionnel par « l'autorité ordinaire », sur la réputation de sainteté et sur les vertus et les miracles de la Servante de Dieu.

Au cours des 26 sessions tenues entre le 24 novembre 1930 et le 30 juin 1933,

- a) les Procès rogatoires de Barcelone, de Madrid et de Valence (Espagne) et de Buenos Aires (Argentine) sont présentés ;
- b) onze témoins comparaissent ;
- c) quinze témoignages écrits sont examinés ;
- d) un recueil de 109 faveurs est examiné ;
- e) on compulse les livres imprimés sur la vie de la Servante de Dieu ;
- f) on examine trois attestations concernant les sources auxquelles les auteurs des ouvrages précités ont eu recours.

Pendant la première session du Procès additionnel, furent présentés les documents fondamentaux pour l'élaboration de ce procès lui-même, pages 2 *r*<sup>o</sup>- 8 *r*<sup>o</sup>, c'est-à-dire :

- 1) le rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites, le 25 octobre 1930 ;
- 2) la nomination du vice-postulateur, le Père Pierre Pitre, de la part du Père Carlo Miccinelli ;
- 3) le décret par lequel le cardinal Louis Maurin, archevêque de Lyon, nomme le Tribunal qui devait instruire le Procès additionnel ;
- 4) la liste des témoins.

De tous ces écrits, nous ne donnons que le rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites.

Sacrée Congrégation des Rites

n° 344 1930.

Lyon

Béatification et Canonisation de la Servante de Dieu, Marie Saint-Ignace, fondatrice de l'Institut des Religieuses de Jésus-Marie.

Comme dans le Procès informatif sur la réputation de sainteté de la vie, des vertus et des miracles en général de la Servante de Dieu, Mère Saint-Ignace, fondatrice de l'Institut des Soeurs de Jésus et de Marie, institué à la Curie de Lyon, envoyé à Rome et ouvert en accord avec la forme prescrite, certains documents très pertinents pour le susdit Procès n'étaient pas inclus, et comme quelques autres témoignages pourraient être mis en doute à cette fin, le révérend Charles Miccinelli, de la Société de Jésus, postulateur légitime de la Cause, demande à Sa Sainteté le Pape Pie XI que Son Éminence l'archevêque de Lyon puisse ouvrir, avec l'approbation apostolique, un Procès additionnel afin de compléter ce qui est plus haut mentionné concernant la réputation de sainteté de la vie, des vertus et des miracles en général de la Servante de Dieu. Alors, la

Sacrée Congrégation des Rites, en vertu des facultés spéciales accordées à cette requête par Sa Sainteté elle-même, ayant examiné soigneusement les circonstances spéciales soulignées, accède à cette requête, et pour le reste observant ce qui doit être observé.

Nonobstant toutes choses contraires.

Le 25 octobre 1930.

L ✕ S

C. cardinal Laurenti, S.R.C. préfet  
Alfonso Carinci, S.R.C. secrétaire

L ✕ S Ita est

H. Molière, not. dep.

#### I. PROCÈS ROGATOIRE DE BARCELONE, 1930

Ce Procès rogatoire est institué en la Curie de Barcelone, du 1<sup>er</sup> au 13 décembre 1930. Les quatre témoins qui ont comparu, *de auditu a videntibus e de auditu auditus* [ayant vu de leurs yeux et entendu de leurs oreilles], étaient des religieuses de Jésus-Marie.

#### Témoin 1

CONCEPCION MORELL (Mère Marie de Saint-Ignace, R.J.M.), fille d'Ignace et de Marie Isern, née à Barcelone (Espagne) le 11 février 1855, entrée dans la Congrégation en 1875 et morte le 19 novembre 1936.

Le témoin, qui a été élève de Jésus-Marie, est devenue supérieure provinciale de 1898 à 1936 ; elle a été en relation avec la première génération de la Congrégation en Espagne où Mère Saint-Pothin se rendait pour faire connaître la Congrégation, son esprit originel et les traditions de la maison de Fourvière. Mère Saint-Ignace Morell eut aussi l'occasion, au cours de ses voyages, de faire connaissance avec quelques religieuses anciennes ayant connu la Servante de Dieu, et d'étudier différents documents aux *A. G. Rome*.

Nous avons extrait la partie la plus significative qui se rapporte au renom de sainteté et aux vertus de la Servante de Dieu.

*Question XII, pages 22 r<sup>o</sup>-22 v<sup>o</sup>.* Je sais par la tradition que le Père Coindre, en accord avec Mère Claudine, composa les Constitutions, se basant sur la Règle de saint Augustin et les Constitutions de la Compagnie de Jésus, se fixant comme but de former des âmes pour Dieu par le moyen d'une éducation chrétienne.

*Question XV, pages 25 v<sup>o</sup>-26 r<sup>o</sup>.* Je sais que le chapelain qui l'assistait pendant sa dernière maladie lui adressa des paroles très dures, comme si elle avait empêché le développement de l'Institut, mais le même Père reconnaît qu'elle avait des dons excellents de gouvernement. Je sais tout cela parce que les anciennes Mères me l'ont dit.

*Question XVII, page 26 r<sup>o</sup>.* Je crois que oui, car si elle n'avait pas pratiqué ces vertus, elle n'aurait pas pu conduire à terme l'oeuvre qu'elle a réalisée et qui semble avoir eu la bénédiction divine.

*Question XIX, pages 26 r<sup>o</sup>- 26 v<sup>o</sup>.* Je sais ce que disaient les anciennes Mères à propos de sa confiance et de sa foi en Dieu : un jour, le pain manquait pour les orphelines et les Mères...

*Question XX, pages 26 v<sup>o</sup>-27 r<sup>o</sup>.* L'impression générale des anciennes Mères est que la charité était sa vertu principale comme le prouvent : *a)* le fait de n'avoir jamais voulu dévoiler l'identité des accusateurs de ses frères, leur pardonnant et rendant ainsi le bien pour le mal ; *b)* la charité avec laquelle elle s'adonne à l'éducation des enfants du peuple, y sacrifiant sa santé, son patrimoine et ses talents, tout cela dans le but surnaturel de leur faire connaître Dieu ; *c)* lorsqu'elle fonde la première maison de Providence, l'amour qu'elle portait à ces enfants était très grand : elle voyait à ce que rien ne leur manque en fait d'aliments, de vêtements, de confort qu'exigeait leur âge, sacrifiant pour elles son propre confort et celui de ses compagnes ; *d)* de même, elle démontre sa charité par l'érection d'un pensionnat pour jeunes filles de la classe aisée, car elle savait que ces jeunes filles avaient bien besoin d'une orientation.

*Question XXI, page 27 r<sup>o</sup>.* Elle excellait dans sa façon de gouverner, dans l'organisation et la direction de la Congrégation et dans la formation des premières religieuses ; en tout cela, elle donne des preuves d'une grande prudence.

*Question XXII, pages 27 r<sup>o</sup>-27 v<sup>o</sup>.* On a dit que la pratique et l'observance des vertus religieuses étaient grandes, surtout celles de la pauvreté et de l'obéissance, vertus que non seulement elle pratiquait elle-même, mais qu'il en soit ainsi pour les autres religieuses. Des Mères anciennes m'ont dit personnellement que son humilité était grande, mais je ne puis donner de faits concrets. Cependant,

j'aimerais souligner que ces religieuses, auxquelles je fais référence, ont pu facilement communiquer avec la Servante de Dieu.

*Question XXIV, page 27 v<sup>o</sup>.* Je puis affirmer que toutes les religieuses de la province d'Espagne, et spécialement celles du Canada, ont une haute conception de sa sainteté. Elles ont une grande confiance en son intercession et, pour cette raison, elles l'invoquent souvent, ayant déjà obtenu d'elle plusieurs faveurs.

*Question XXV, pages 27 v<sup>o</sup>-28 r<sup>o</sup>.* Je puis rapporter une faveur que j'ai obtenue moi-même par l'intercession de la Servante de Dieu. J'étais menacée d'une attaque cérébrale imminente avec une tension artérielle élevée qui causaient des préoccupations sérieuses et m'empêchaient de vaquer à mes occupations. La communauté commence une neuvaine à la Mère fondatrice et je me sens immédiatement soulagée. À présent, je continue à être en bonne santé.

Je sais, par la rumeur publique, de quelle façon une Soeur qui actuellement habite à Lyon...

Je sais aussi qu'en Argentine, la Soeur Saint-Clément fut guérie...

## Témoin 2

DOLORES PLA Y DENIEL (Mère Maria Aloisia, R.J.M.), fille de Narciso et d'Emilia Deniel, née à Barcelone le 2 octobre 1864, entrée dans la Congrégation en 1888 et décédée le 4 février 1937.

Celle-ci est également un témoin de *auditu a videntibus*, ayant connu la dernière contemporaine de la Servante de Dieu, Soeur Saint-Laurent (morte en 1897), à Fourvière. Le témoin a également connu d'autres anciennes religieuses.

*Question XV, pages 35 v<sup>o</sup>-36 r<sup>o</sup>.* Je sais que la Servante de Dieu passa par d'amères épreuves à cause du zèle indiscret du confesseur de la maison. L'héroïsme de la Servante de Dieu durant cette année d'épreuves, à cause du confesseur et des vues divergentes des deux antagonistes, fit en sorte que la communauté ne s'aperçut pas des amertumes ressenties par la Servante de Dieu.

*Question XVIII, fol. 36 r<sup>o</sup>-36 v<sup>o</sup>.* Je sais qu'elle avait un grand recueillement en la présence de Dieu, spécialement à l'église, où elle ne consentait pas à la moindre distraction ; il semblait qu'elle était toujours devant Dieu.

Je sais qu'elle avait recours à Dieu dans tous ses besoins. Sa foi était telle qu'un jour, lorsque la communauté se trouvait dépourvue de farine ...

*Question XX, pages 36 v°-37 r°.* Je crois que l'amour de Dieu inspirait toutes ses actions et que l'amour de Dieu fut le moteur de toutes ses activités. En certaines occasions, elle manifestait de la froideur envers quelques religieuses, mais, après sa mort, l'un de ses confesseurs leur dit : « Ne croyez pas que votre Mère avait le coeur froid comme vous avez pu parfois le penser ; elle agissait ainsi afin de ne rien soustraire de l'amour que vous deviez à Dieu, Notre-Seigneur et non pas à elle. » L'amour qu'elle éprouvait pour les enfants pauvres était extraordinaire ; elle se réservait personnellement les actes les plus pénibles, afin de les rendre propres et présentables.

*Question XXIII, page 37 v°.* Je sais que, durant sa vie, la Servante de Dieu était estimée très vertueuse par ses filles religieuses, ainsi que par tous ceux qui avaient des rapports avec elle.

*Question XXIV, page 37 v°.* Elle jouissait d'une réputation de sainteté au sein de la Congrégation et auprès des personnes amies de la Congrégation. Je sais que beaucoup se recommandaient à son intercession.

*Question XXV, pages 37 v°-38 r°.* Dans notre maison provinciale de San Gervasio, l'année passée, une Soeur tomba d'une échelle. Elle se cassa le bras en plusieurs endroits, se rompit une artère qui perdait du sang par moments ; tout cela faisait craindre une gangrène au point que deux médecins étaient prêts à amputer le membre. C'est alors que la communauté fit neuvaine après neuvaine ; à la fin de deux mois, on put constater que la guérison était assurée. Mais la grâce principale fut qu'on évita l'amputation.

*Question XXVIII, pages 41 r°-41 v°.* Beaucoup de choses que j'ai déclarées me sont venues d'une Soeur auxiliaire, Soeur Saint-Laurent, qui a vécu à la Maison mère vers 1896 et avait à peu près 90 ans (lire 84). Cette Soeur avait reçu le saint habit des mains de la révérende Mère et avait vécu de longues années en sa compagnie. Elle me parlait très simplement, faisant ressortir l'énergie de la Servante de Dieu dans l'accomplissement de tous ses devoirs et en exigeant la même chose des autres. « Notre révérende Mère représentait le père, et le Père Coindre était la mère ». Et, pour indiquer la prudence, l'intuition et l'oeil exercé qu'elle avait

pour choisir les sujets, elle dit qu'elle a gouverné l'Institut jusqu'à la fin de ses jours et que, de celles qui se présentaient, elle n'en admettait que le tiers, car, disait-elle : « Le nombre ne compte pas, mais la qualité des sujets. »

### Témoïn 3

DOLORES BARRAQUER (Mère Maria Josefa, R.J.M.), fille de Giuseppe-Maria et d'Ignazia Garrigosa, née à Barcelone le 5 février 1863 ; elle entre dans la Congrégation en 1883 et meurt le 3 mars 1947.

Le témoin base sa déposition sur les détails recueillis des contemporaines de la Servante de Dieu.

*Question XV, page 47 r<sup>o</sup>.* Je sais que les derniers jours de la vie de la Servante de Dieu furent amers à cause du Père Pousset... Je sais cela pour l'avoir entendu souvent... Pendant sa maladie, elle se mettait sur le front une image de la Vierge pour laquelle elle avait beaucoup de dévotion.

*Question XX, page 47v.* J'ai entendu dire par plusieurs Mères que la Servante de Dieu avait un amour de préférence pour les fillettes pauvres, qu'elle-même les peignait, les habillait, les rendait présentables, et elle le faisait avec une grande charité. Je sais, pour l'avoir entendu dire par Soeur Saint-Laurent, qui avait environ 80 ans quand j'étais avec elle et à qui la Servante de Dieu avait remis le saint habit, que la Mère fondatrice ne pouvait souffrir un manquement à la charité envers le prochain, ni les murmures, ni que l'on parle défavorablement des autres.

*Question XXI, page 48 r<sup>o</sup>.* Je puis dire, en outre, l'ayant appris par la même Soeur Saint-Laurent, que la Servante de Dieu avait un caractère viril. La charité et l'humilité étaient ses vertus caractéristiques. Elle corrigeait avec vigueur les moindres manquements à la Règle, mais, si elle pensait avoir un peu exagéré dans la correction, elle s'humiliait et traitait avec douceur et mansuétude celles à qui elle pensait avoir fait de la peine. Elle était ennemie du bruit, désirait que l'on observe bien le silence de parole et d'action ; elle-même parlait toujours d'un ton modéré, donnant à ses filles l'exemple de ce qu'elle prêchait.

*Question XXII, page 48 r<sup>o</sup>.* Je sais, pour l'avoir entendu dire, que la Servante de Dieu était très obéissante, spécialement à son directeur, et qu'elle recommandait la même chose aux autres.

*Question XXIV, pages 48 r°-48 v°.* Je crois qu'elle jouissait d'un renom de sainteté, et je sais que plusieurs religieuses, de même que des personnes de l'extérieur, se recommandaient à l'intercession de la Servante de Dieu.

*Question XXV, page 48 v°.* Pour mon compte, je puis dire que j'attribue à la Servante de Dieu le soulagement que j'éprouve dans mon infirmité. Je lui attribue aussi la guérison de mon neveu, Ignazio Barraquer, qui s'était fracturé la jambe en divers points.

*Question XXVI, page 48 v°.* J'ai entendu parler de la guérison du cancer d'une Soeur...

#### Témoin 4

MADELEINE BOZAL (Soeur Sainte-Anne, R.J.M.), fille de François et de Jacinthe Ybiricu, née à Santa Casa (Pamplune) en 1859 ; elle entre dans la Congrégation en 1879 et meurt le 15 novembre 1938.

Ce témoin, comme la précédente, appuie sa déposition sur ce qu'elle a entendu dire par des contemporaines de la Servante de Dieu et par d'autres religieuses âgées.

*Question VII, pages 49 v°-50 v°.* Ce que je déclarerai sur la Servante de Dieu m'a été dit par les Soeurs Saint-Bernard et Saint-Mathieu, ainsi que par la Soeur Saint-Laurent, pendant mes douze années de séjour à la Maison mère de Lyon de 1888 à 1900. Les Soeurs Saint-Bernard et Saint-Laurent ont été admises dans l'Institut par la Servante de Dieu de qui, également, elles ont reçu le saint habit. Je ne sais pas s'il en est de même de la troisième, mais elle parlait comme si elle avait eu des rapports nombreux avec elle. J'ai entendu dire par ces Soeurs...

Ils (les parents de la Servante de Dieu) savaient, comme elle-même, qui étaient les dénonciateurs, mais jamais une parole n'est sortie de ses lèvres ; elle a toujours pardonné.

*Question IX, pages. 50 v°-51 r°.* J'ai simplement entendu dire par les Mères en question, que la Servante de Dieu, avant d'entreprendre la fondation de la Congrégation, portait tant d'affection aux fillettes pauvres qu'elle les réunissait pour leur enseigner le catéchisme.

*Question XV, page 51 r°.* L'ayant entendu dire par les Soeurs Saint-Bernard et Saint-Laurent, je sais que lors de la chute d'une paroi du jardin, la Servante de

Dieu a été blessée à la tête, ce dont elle a beaucoup souffert. Quand ses filles lui disaient de faire quelque chose pour son soulagement, elle répondait : « Comme je souffre ! Seigneur, que votre volonté soit faite ! »

*Question XVIII, page 51 v<sup>o</sup>.* J'ai entendu dire par les Mères précitées que son esprit de foi était tel qu'elle ne perdait pas courage lors des multiples contradictions qu'elle rencontrait ; elle se rendait au pied du tabernacle et en revenait pleine de courage. Ces Mères m'ont dit qu'elle restait à genoux pendant les prières, qu'on observait chez elle un zèle ardent pour les âmes et qu'elle était toujours unie à Dieu.

*Question XIX, page 51 v<sup>o</sup>.* Par suite des références indiquées, je sais que, lorsque la Servante de Dieu passait par des moments difficiles qui lui faisaient éprouver les effets de la pauvreté, elle avait une telle confiance en la Providence, qu'elle était certaine que rien n'allait lui manquer. Elle disait : « Dieu nous a mises dans cet embarras, c'est lui qui prendra soin de nous. »

*Question XX, pages 51 v<sup>o</sup>-52 r<sup>o</sup>.* Je sais qu'elle était fort délicate sur le chapitre de la charité ; elle voulait que ses religieuses la considèrent comme la pupille de leurs yeux. Si, parfois, l'une ou l'autre religieuse manquait à cette charité et parlait d'une autre moins favorablement, la Servante de Dieu trouvait aussitôt une vertu pour la rehausser. Assez souvent, elle tâchait de faire des économies pour offrir une récréation aux orphelines. Après la communion, on la voyait si unie à Dieu que même son extérieur reflétait l'amour divin dont son coeur était plein.

*Question XXI, pages 52 r<sup>o</sup>-52 v<sup>o</sup>.* Soeur Saint-Bernard m'a dit que la Servante de Dieu répétait à ses filles : « Mes filles, aimez votre devoir, observez scrupuleusement la vertu de pauvreté, que votre obéissance soit aveugle, veillez sur la charité comme sur la prunelle de vos yeux ; ainsi unies par la pratique que je vous recommande, vous serez toujours fortes. »

Soeur Saint-Bernard ajoutait qu'en tout ce qu'elle prêchait et ce à quoi elle exhortait, elle était la première à le pratiquer ; que, par-dessus tout, notre Mère fondatrice avait un grand zèle pour le salut des âmes et qu'on la voyait toujours unie à Dieu. Elles m'ont dit également que la Servante de Dieu savait unir la fermeté à la douceur. Lorsqu'il fallait corriger, elle le faisait avec fermeté, mais elle gardait son coeur libre. Elle était sévère envers elle-même, mais elle avait un coeur de mère pour les autres.

*Question XXII, page 52 v<sup>o</sup>.* À part ce que j'ai relaté et ce que j'ai appris par les Mères susmentionnées, je me rappelle avoir lu que sa maxime était : « S'humilier, disparaître, s'anéantir. »

*Question XXV, page 53 r<sup>o</sup>.* J'ai des relations de la guérison d'une Soeur de Lyon obtenue par l'intercession de la Servante de Dieu, il y a deux ou trois ans. J'ai aussi entendu, mais je ne peux préciser, d'autres grâces et guérisons obtenues par l'intermédiaire de la Servante de Dieu. Je sais que des religieuses de notre Institut et des personnes séculières se recommandent à l'intercession de la Servante de Dieu et font des neuvaines à cette fin.

## II. PROCÈS ROGATOIRE DE MADRID, 1930

Ce Procès rogatoire fut dressé à la Curie de Madrid du 22 au 26 décembre 1930. Les trois témoins qui ont comparu sont des religieuses de Jésus-Marie : les deux premières *de auditu a videntibus*, la troisième fait une déposition de sa guérison attribuée à la Servante de Dieu. Elle dit avoir été guérie d'une grave maladie d'estomac qui l'aurait conduite à la mort.

### Témoin 1

MARTHE THÉVENIN (Mère Saint-François Régis, R. J. M.), fille de Thomas et d'Euphrasie Bardozy est née à Bouligney (Haute-Rhône, France), le 23 août 1868 ; elle entre dans la Congrégation en 1900 et meurt le 12 novembre 1943.

Le témoin a une bonne information en ce qui concerne les vertus et la vie de la Servante de Dieu, car elle a partagé la vie de bien des religieuses anciennes. Son témoignage, même s'il se réfère à des faits déjà connus, tire sa valeur de l'originalité avec laquelle les vertus et le renom de sainteté de la Servante de Dieu sont mis en valeur ; c'est pourquoi, nous citons les points les plus intéressants.

*Question XVI, page 87 r<sup>o</sup>.* J'ai lu et entendu qu'une grande foule était venue à ses funérailles, comme on n'en avait jamais vu à Lyon, et que tous évoquaient ses vertus et les bienfaits que tant de pauvres gens avaient reçus d'elle.

*Question XVIII, page 87 r<sup>o</sup>.* Sa foi était invincible. J'ai entendu parler de faits admirables dont je ne me rappelle pas en ce moment.

*Question XIX, page 87 v<sup>o</sup>.* Une conséquence de sa grande foi était son espérance. Elle la manifesta par une confiance absolue en la divine Providence. Elle

donna à sa première école le nom de *Providence*. Un jour, contre l'avis des autres religieuses qui lui disaient qu'il n'y avait plus de place, néanmoins, elle reçut trois fillettes pauvres malgré leur manque de moyens. Avant la fin du jour, elle reçut un don qui lui permit de pourvoir aux besoins de l'école.

*Question XX, page 87 v°.* Sa charité était universelle. Elle se privait même du nécessaire pour le donner aux pauvres. Elle les visitait et les servait elle-même. Elle passait beaucoup de temps auprès des malades. D'elle, on disait qu'elle ne faisait jamais souffrir personne.

*Question XXI, page 87 v°.* J'ai entendu citer de grands et admirables exemples de sa prudence, de son amour pour la justice, de sa tempérance et de sa force devant toute contradiction. On disait qu'elle était la femme forte.

*Question XXVI, page 88 v°.* J'ai lu que quelques conversions avaient été obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu. J'ai moi-même une confiance illimitée en elle et je lui recommande toutes mes difficultés.

*Question XXVII, page 88 v°.* Je ne me rappelle rien de spécial, je ne puis qu'ajouter les grands éloges que l'on a faits de sa prudence, de sa charité et de son humilité dans ses rapports avec les religieuses. Elle était à la fois indulgente et sévère, spécialement envers celles dont elle pensait qu'elles pourraient assumer des charges importantes.

## Témoin 2

PILAR DE MONTOLIU (Mère Marie des Anges, R.J.M.), fille de Placide et de Pilar de Togores, née à Tarragone, le 11 mars 1867, entrée dans la Congrégation en 1887 et morte le 23 mars 1939.

À Fourvière, ce témoin a connu des contemporaines de la Servante de Dieu. Elle a eu des rapports avec quelques religieuses âgées, surtout comme conseillère générale. Elle témoigne sur le renom de sainteté qui a toujours été associé au souvenir de la Servante de Dieu.

*Question XII, page 95 v°.* Le Père Coindre disait qu'il remerciait Dieu de lui avoir donné Mère Saint-Ignace dont le coeur était si grand pour ses filles et l'âme si grande pour son oeuvre.

*Question XVI, page 96 v°.* Il y eut beaucoup de monde à ses funérailles. Les orphelines qui l'aimaient suivaient le convoi funèbre en pleurant. Ces mêmes

enfants, quand la Mère était malade, passaient près de sa cellule en baisant la porte et les murs, parce que la Mère avait été si bonne pour elles.

*Question XVIII, pages 96 v°-97 r°.* Sa foi était si vive depuis son enfance qu'il semblait qu'elle ne vivait que pour connaître et aimer Dieu. De là, vient sa décision de consacrer sa vie à procurer cet immense bien aux âmes qui avaient le malheur d'en être privées.

*Question XIX, page 97 v°.* Son espérance était si ferme et si forte que même si, dans son humilité, elle se croyait inutile pour toute chose, elle entreprenait cependant toutes les oeuvres avec une confiance aveugle dans l'aide divine, sans hésiter un seul instant. Cette confiance, Dieu la récompensa de façon miraculeuse : Un jour qu'on n'avait plus de pain... Il y a quelques mois, cette faveur a été racontée à notre Mère générale par une dame âgée qui avait deux soeurs religieuses dans notre maison de Lyon au temps de notre Mère fondatrice.

*Question XX, pages 97 r°-97 v°.* Sa charité fut héroïque, non seulement pendant la Révolution mais encore après, dans sa façon de recevoir les enfants qu'on recueillait. Celles-ci arrivaient souvent en loques et sales. Les laver, les peigner, les habiller et les présenter ainsi transformées à leurs compagnes, cet honneur-là, la Mère ne le cédait à nulle autre. Elle ne rejetait personne : elle avait chargé la Soeur qui était désignée pour cet office d'amener toutes celles qu'elle rencontrait et qui étaient abandonnées.

*Question XXIII, page 98 r°.* J'ai entendu dire, par une religieuse présente à sa mort, qu'elle était comparable à sainte Jeanne de Chantal ; et j'ai entendu d'autres personnes dire la même chose.

*Question XXIV, page 98 r°.* Dès le moment où j'ai entendu parler d'elle, je l'ai considérée comme une sainte ; ceux qui connaissent sa vie pensent de même.

*Question XXV, pages 98 r°-99 r°.* J'ai entendu raconter la guérison miraculeuse d'une jeune fille qui souffrait d'un mal appelé danse de Saint-Guy. D'accord avec la Mère, les religieuses décident de porter cette enfant au sanctuaire de Fourvière pour demander sa guérison à la Sainte Vierge. La Servante de Dieu dit aux religieuses : « Oui, portez-la et ramenez-la guérie. » De fait, la malade fut aussitôt guérie et, bien que la Mère assura que c'était la Vierge qui l'avait guérie, on pensait que son intercession y avait contribué, surtout à cause de la manière

spéciale dont elle avait dit « ramenez-la guérie ». J'ai entendu également raconter d'autres grâces et guérisons et, entre autres, celles-ci...

### Témoin 3

THÉRÈSE GUARDIA (Soeur Maura, R.J.M.), fille de Ramón et de Thérèse Balús, née à Pont de Claverol (Lérida) le 27 avril 1873. Elle entre dans la Congrégation en 1894 et meurt le 21 février 1959.

Le témoin souffrait depuis à peu près un an d'un ulcère à l'estomac et de kystes au foie (cf. certifié par le docteur Lluesma, p. 564 r° v°). Elle rendit un compte détaillé de sa maladie et fit une déposition sur sa guérison instantanée, survenue à Madrid le 31 juillet 1928, par l'intercession de la Servante de Dieu (cf. p. 101-105). Nous ne publions pas ce témoignage, car il ne fait pas partie de cette *Positio*.

### III. PROCÈS ROGATOIRE DE VALENCE (ESPAGNE), 1931

La troisième partie du Procès additionnel de Lyon comprend le Procès rogatoire de Valence (30 mars - 14 avril 1931) dressé à partir de la guérison d'un épithélium à la racine du nez de M<sup>me</sup> Gabriella Fabra, faveur obtenue par l'intercession de la Servante de Dieu.

Dix témoins comparurent, dont deux *ex officio* :

- 1) Mauro Guillén Comín, médecin soignant, p. 135 r°-139 v° ;
- 2) Pietro Vincent Fabregat, médecin, *ex officio*, p. 141 v°-142 r° ;
- 3) Georgeo Comin Vilar, médecin, *ex officio*, p. 145 r°-145 v° ;
- 4) Pilar Castel Clemente (Mère Maria Gabriella), tante de la miraculée, p. 157 v° ;
- 5) Gabriella Andrés Castel in Fabra, miraculée, p. 157 v° ;
- 6) Carlo Fabra Andrés, fils de la miraculée, p. 165 v°-166 v° ;
- 7) Dolorès Fabra Andrés, fille de la miraculée, p. 169 v° ;
- 8) L'abbé Giacomo Fabra Pesudo, cousin du mari de la miraculée, p. 174 v°-176 v° ;
- 9) Emilio Monserrat, ami de la famille, p. 178 v°-179 v° ;
- 10) Luigi Fabra Sanz, mari de la miraculée, p. 183 r°-185 r° ;

En plus des dépositions des témoins susnommés, il existe d'autres relations écrites par :

- a) Carmen Llorens Castel, p. 161 r° ;
- b) Sofia Llorens Castel, 1. c. ;
- c) Mère Maria Luisa Rodriguez, R.J.M., 1. c. ;
- d) Giulia Andrès, 1. c. ;
- e) Luigi Fabra, 161v° ;
- f) Carlo Fabra, 1. c. ;
- g) Emilio Montserrat, p. 162 r° ;
- h) Maria Luisa Ricolfe, Pilar Ricolfe in Montserrat, 1. c.

Le témoin Pilar Castel Clemente (Mère Maria Gabriella, R.J.M.) a, en outre, déposé une page supplémentaire du docteur Mauro Guillén, légalisée par le notaire Aparisi, avec une lettre d'accompagnement dans laquelle il répète le diagnostic du mal, qui durait depuis vingt ans, et sa guérison extraordinaire le 26 décembre 1929.

Comme on le voit, on ne reproduit rien ici de ce Procès additionnel.

Toute la documentation fournie par les médecins, en plus du Procès rogatoire de Valence, sont aux numéros 106 et 108 de la liste des faveurs obtenues.

#### IV. PROCÈS ADDITIONNEL DE LYON, 1931.

Parmi les onze témoins qui ont comparu à ce Procès, se trouvent le chapelain de la basilique de Fourvière, la fille d'une ex-pensionnaire qui était entrée au pensionnat immédiatement après la mort de la Servante de Dieu et un descendant d'Élisabeth Thévenet, épouse Mayet, soeur de Mère Saint-Ignace.

Même si ces dépositions n'enrichissent pas ce que nous savons de la vie de la Servante de Dieu, cependant elles reflètent ses vertus d'une façon efficace.

Les sept autres témoins parlent de la guérison stable d'un cancer à l'estomac de Soeur Saint-Laurent Couton qui s'est produite le 24 décembre 1927, grâce à l'intercession de la Servante de Dieu (cf. Procès ordinaire, p. 280 r°-304 v°). Nous donnons les noms des sept témoins selon l'ordre de leur déposition :

- 5) Charles Ferré, médecin et radiologue, p. 227 v°-231 v° ;
- 6) Eugène-Marie-Joseph Reboul, médecin, p. 232 r°-232 v° ;
- 7) Marie Couton (Soeur Saint-Laurent), miraculée, p. 238 v° ;
- 8) Antoinette Odin (Mère Marie de l'Assomption), supérieure de la miraculée, p. 252 r°-254 v° ;
- 9) Visitación Almarcha (Soeur Adèle), infirmière, p. 254 v° ;
- 10) Séverine Théberge (Mère Marguerite-Marie), assistante, p. 257 r°-258 r° ;
- 11) Marguerite Censi (Soeur Gérardine), p. 258 r°-259 r°.

#### Témoin 1

ANNA NEYRON, fille de Saturnin et de Marie Guérin, née à Nantes (France) le 26 avril 1854.

Le témoin, ancienne élève de Jésus-Marie et fille d'une ancienne élève de Fourvière, est entrée au pensionnat vers 1837. Celle-ci base sa déposition sur un écrit où sont notés les souvenirs que sa mère lui racontait, et qu'elle avait entendus de Soeur Saint-Bernard pour ce qui concerne la Servante de Dieu et l'ambiance qui régnait à Fourvière, au cours des années

qui suivirent immédiatement la mort de la Fondatrice. Ces relations nous laissent entrevoir le renom de sainteté dont jouissait la Servante de Dieu parmi ses premières compagnes et ses premières filles ; nous en donnons un extrait (cf. p. 195 v<sup>o</sup>-198) :

Elle [ma mère] exaltait les vertus héroïques de cette parfaite religieuse dont ses chères maîtresses lui parlaient comme d'une sainte, et dont elles avaient pris elles-mêmes l'empreinte virile et douce à la fois. Du reste, l'air qu'on respirait à Fourvière était encore tout embaumé du parfum de ses vertus.

C'est surtout par la bonne Soeur Saint-Bernard avec qui j'ai eu de fréquentes conversations, quelques années avant sa mort, que j'ai le plus entendu parler de la sainte Fondatrice. Cette bonne Soeur l'avait approchée de bien près et ne tarissait pas d'éloges sur ses admirables vertus de justice, d'humilité, de pauvreté, de prévoyance, d'éminente charité surtout. Toutes les préférences de cette sainte religieuse allaient aux pauvres, aux déshérités; ses prédilections étaient pour les orphelines de la *Providence* plutôt que pour les élèves du pensionnat.

La bonne Soeur m'a dit aussi que la sainte Fondatrice ne cédait à personne la mission de donner aux enfants, qu'on amenait à la *Providence*, les soins les plus répugnants à la nature.

Je tiens également de la bonne Soeur le récit d'un fait miraculeux... d'un événement merveilleux tout au moins obtenu par ses prières, à propos d'une disette de pain. Après l'intercession de la sainte Mère, le pain qui manquait se multiplia sous le couteau de la Soeur qui préparait les portions...

Tout ce que je viens d'écrire, je l'affirme sous la foi du serment.

## Témoin 2

CLAUDINE CHATRE (Soeur Sainte-Agathe, R. J. M.), fille de Claude et d'Anne Bénétière, née à Lentignié (Loire) le 3 avril 1870. Elle entre dans la Communauté en 1887 et meurt le 27 avril 1949.

Le témoin eut pour maîtresse des novices Mère Saint-Raphaël, entrée dans la Congrégation en 1838 et décédée en 1895. Au cours des réunions du noviciat, elle avait l'habitude de parler de la Mère fondatrice comme d'un modèle de vertu. Mère Sainte-Clotilde approuvait d'un signe de tête ; elle était entrée dans la Congrégation en 1852.

Le bref extrait que nous publions de cette déposition met en lumière le renom de sainteté ininterrompu de la Servante de Dieu, transmis par les plus anciennes religieuses.

*Question VI-XX, pages 199 r<sup>o</sup>-199 v<sup>o</sup>.* J'ai ouï dire par Mère Saint-Raphaël, ma maîtresse des novices, dans nos réunions de 1887-1889, que notre Mère fondatrice était toujours humble et charitable et d'une grande bonté pour toutes, qu'on ne remarquait jamais de préférence pour personne sauf pour les plus pauvres et les plus délaissées. C'est ce qui m'est toujours resté dans l'esprit et c'est la seule chose dont je me rappelle très bien et que je puis affirmer sous la foi du serment. Et je suis prête, s'il le faut, à répéter aussi sous la foi du serment d'avoir entendu répéter cela souvent.

Mère Sainte-Clotilde nous disait souvent les mêmes choses.

### Témoin 3

RÉGIS MAYET, fils de Joseph et de Laure Humbert, né à Lyon le 6 octobre 1884.

Ce témoin, descendant d'Élisabeth Thévenet (cf. Doc. I, *intr.*, p. 6), fait un témoignage concernant les vertus de la Servante de Dieu, et dont le souvenir s'est transmis de père en fils dans la famille Mayet.

Je désire la béatification à cause des souvenirs de vertus qu'elle a laissés dans la famille. J'en ai entendu parler par ma mère, par mon oncle Edmond Mayet et par ma tante carmélite, Soeur Julie de Jésus, qui eux ne l'avaient pas connue. Ma tante carmélite m'a assuré que son père (neveu de la Mère Thévenet) aimait à venir la voir à cause de l'attrait de ses vertus.

*Question XVII, page 202 v<sup>o</sup>.* Dans ma famille, on la considérait comme une personne dont les vertus étaient au-dessus de l'ordinaire. Je ne parle que de ma famille.

### Témoin 4

L'ABBÉ FRANÇOIS LAVAL, fils d'Antoine et de Marie Benes, né à St-Étienne le 17 septembre 1867, est décédé à Lyon le 20 juin 1940.

Ce témoin, chapelain à la basilique de Fourvière, présente un rapport sur les vertus et le renom de sainteté de la Servante de Dieu, fruit d'une étude faite avec soin sur les documents du Procès ordinaire de Lyon.

Nous ne publions pas ce document qui ne contient rien de nouveau, même s'il a été rédigé avec soin (p. 203 v<sup>o</sup>-224).

## V. PROCÈS ROGATOIRE DE BUENOS AIRES, 1931.

Ce Procès rogatoire ne concerne que la guérison de Mathilde Bacells Pera (Soeur Saint-Clément, R.J.M.), d'un sarcome à l'oreille, guérison survenue à Buenos Aires le 24 décembre 1928, par l'intercession de la Servante de Dieu.

Quinze témoins comparurent, dont un *ex officio*. Nous omettons leur déposition.

Voici la liste des témoins :

- 1) Mathilde Bacells Pera (Soeur Saint-Clément, R.J.M.), miraculée, p. 281 r°-285 r° ;
- 2) Marie Potoc (Mère Marie de Calasanz, R.J.M.), supérieure de la miraculée, p. 287 v°-292 r° ;
- 3) Carmen Monserrat (Mère Maria de San José, R.J.M.), p. 293 v°-298 r° ;
- 4) Eliseo Vittorio Segura, médecin consultant, p. 301 v°-304 v° ;
- 5) Carmen Prosper Bremon (Mère Maria de los Desamparados, R.J.M.), p. 307 v°-313 r° ;
- 6) Alberto Ettore Costemalle, médecin, p. 315 v°-319 r° ;
- 7) Maria Garreta (Mère Marie de la Miséricorde, R.J.M.), p. 322 r°-327 r° ;
- 8) Dolores Prat (Soeur Caridad, R.J.M.), p. 329 r°-333 v° ;
- 9) Giovanna Mas de Xexas (Mère Maria de la Esperanza, R.J.M.), supérieure provinciale, p. 335 r°-340 r° ;
- 10) L'abbé Giovanni Battista Fourcade, chapelain, p. 341 v°-344 v° ;
- 11) L'abbé Antonio Ojea, chapelain de la maison S. Felicita, p. 345 r°-348 v° ;
- 12) Arturo Zabala, médecin et directeur de l'hôpital Rivadavia, p. 350 v°-353 v° ;
- 13) Giuseppe Gutiérrez, médecin radiologue, p. 357 r°-360 r° ;
- 14) Angelo Roffo, médecin, p. 363 v°-366 r° ;
- 15) 1° *ex officio* : Carlo Squirru, médecin chirurgien, p. 370 v°-372 r° ;

Voir aussi dans le Procès additionnel, le numéro 105 de la liste des faveurs obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu.

## VI. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VARIÉES, 1933

À ce point du Procès additionnel furent présentés : 1) quinze témoignages écrits ; 2) l'ensemble de cent six faveurs attribuées à la Servante de Dieu, par le moyen de lettres originelles ; 3) livres imprimés sur la vie de Mère Saint-Ignace ; 4) trois attestations concernant les sources utilisées dans le même but.

1. *Témoignages écrits*, 1933, p. 405<sup>v</sup>-417<sup>r</sup>

## 1

FRANÇOISE PEROTIN (Soeur Saint-Firmin, R.J.M.), fille d'Antoine et de Françoise Guerre, née à Jongeux (Savoie) en 1845 ; elle résidait à Valence (Espagne). Elle entre dans la Congrégation en 1864 et meurt le 7 janvier 1927.

Ce témoin entre dans la Congrégation à Fourvière ; elle y rencontre beaucoup de contemporaines de la Servante de Dieu. Dans son témoignage, dont nous transcrivons un seul extrait, Soeur Saint-Firmin se réfère à ce que lui avait raconté Mère Saint-Stanislas (cf. Doc. XXIII, *intr.*, p. 454), une des premières compagnes de la Servante de Dieu.

La relation de cette religieuse (cf. p. 405-417) a une grande valeur, car elle nous fait connaître le renom de sainteté de la Servante de Dieu, dont le souvenir était entretenu déjà parmi ses premières collaboratrices.

Lorsque j'étais postulante à la Maison mère, tous les dimanches j'accompagnais par le bras Mère Saint-Stanislas se promenant au jardin. Elle était très âgée ; elle fut une des premières compagnes de notre révérende Mère fondatrice, entrée aux Pierres-Plantées. Mère Stanislas me parlait presque toujours de notre vénérée Mère et de ses vertus, surtout de sa grande foi et de sa confiance en la Providence. Elle me racontait beaucoup de choses sur ce rapport-là ; mais plusieurs me sont échappées de la mémoire, depuis tant d'années passées. Cependant, il en est une que je conserve fraîche comme si je l'entendais aujourd'hui.

Un jour, la Soeur chargée des provisions s'aperçoit qu'il n'y avait plus de farine à la maison et qu'il ne restait qu'un seul pain pour toute la communauté et les orphelines. La révérende Mère en est avertie ; immédiatement, elle va à la chapelle avec toutes les religieuses réciter les litanies de la Providence, la prie avec foi et confiance.

Le dernier pain fut distribué ; on ne sait comment ce pain se multiplia et dura trois jours au grand étonnement de toutes. Mais on n'avait pas de farine, ni les moyens de s'en procurer. Dans un élan de ferveur et de confiance, voilà que la révérende Mère court à la chapelle, s'avance vers le tabernacle ; elle prie ardemment, elle frappe à la petite porte ... elle prie plus fort encore.

Ce matin même on a sonné à la porterie : c'était un charretier qui venait avec une voiture chargée de sacs de farine. On n'en attendait pas, car on n'en avait pas commandé. La révérende Mère est avertie ; elle descend tout émue, demande au voiturier qui envoie cette farine. Le voiturier lui dit : « Ne vous inquiétez pas, Madame, tout est payé. »

Je puis affirmer *sous la foi du serment* que j'ai entendu raconter ces deux faits merveilleux par Mère Saint-Stanislas. J'en ai entendu raconter bien d'autres dont je ne me souviens plus et je le regrette beaucoup.

Ces mêmes faits, je les avais entendu raconter aussi par les Soeurs Saint-Bernard, Saint-Antoine et d'autres qui vécurent avec notre Mère fondatrice.

## 2

MARIE CHOUINARD (Mère Saint-Régis, R. J. M.), fille de Pierre et d'Hélène Terriault, née à Saint-Modeste (Rivière-du-Loup, Québec, Canada), en 1849. Elle entre dans la Congrégation en 1872 et meurt le 18 décembre 1925.

Ce témoin a connu diverses religieuses âgées. Sa maîtresse des novices était née à Fourvière l'année même du décès de la Servante de Dieu ; elle se réfère donc à ce qu'elle lui a entendu dire, particulièrement dans son rapport écrit, p. 407 r<sup>o</sup>-408 v<sup>o</sup> :

Mère Saint-Clément, ma maîtresse des novices (1873-1874), travaillait avec ferveur à inculquer l'esprit d'humilité profonde et de charité héroïque. Elle se plaisait à nous raconter les traits caractéristiques de cette vie si remplie de zèle, de dévouement et surtout de la vraie humilité.

« Notre Mère Fondatrice, nous disait Mère Saint-Clément, voulait pour la Congrégation naissante des âmes humbles et charitables. Oh! la charité! elle a brillé dans toute sa vie.

« Elle aimait son Jésus et le servait dans les pauvres. Les enfants les plus déshéritées étaient ses privilégiées. »

Et bonne Mère Saint-Clément voulant nous former sur ce modèle idéal nous répétait souvent des avis analogues à celui-ci :

« Mes petites Soeurs, vous n'êtes qu'un grain de sable pour le sublime édifice de nos saints Fondateurs, mais si vous savez être bien humbles, si vous savez bien aimer le bon Dieu, ce petit grain de sable s'unira au ciment de leurs vertus, et vous aurez l'insigne honneur de contribuer à maintenir ferme et prospère la Congrégation qui vous reçoit et qui sera toujours votre famille bien-aimée. »

Nous passions de belles récréations groupées autour de bonne Mère Saint-Clément qui nous enthousiasmait par des récits intéressants de notre Mère fondatrice, ses actes de zèle, de dévouement toujours imprégnés d'une humilité profonde et d'une ardente charité.

Quelquefois, elle nous parlait des grandes épreuves des premiers jours, épreuves qui faisaient grandir la confiance et l'amour dans l'âme de notre chère Mère fondatrice.

Mère Sainte-Julitte, ma supérieure à Trois-Pistoles en 1876, nous redisait souvent les vertus héroïques de notre Mère fondatrice. Elle disait que le souvenir de tout ce qu'elle avait appris de cette Mère incomparable suffisait pour ranimer son courage dans tous les sacrifices.

Souvent, elle nous rappelait le zèle qui enflammait Mère Saint-Ignace. Elle nous exhortait à l'amour de la sainte Règle et à l'humilité, nous demandant de nous dépenser pour les âmes. À Saint-Gervais (Canada), en 1880, je reçus une lettre de regrettée Mère Saint-Pothin (4e Supérieure générale). Cette bonne révérende Mère disait : « Que dans votre petite mission de Saint-Gervais... votre famille religieuse soit fidèle à garder notre sainte Règle. Qu'on se souvienne des vertus héroïques de notre Mère fondatrice, surtout de sa grande humilité, sa sublime charité pour Dieu et pour les âmes.

« Soyez bien unies, que l'esprit religieux domine parmi vous ; c'est ainsi que toutes répondront aux désirs de notre révérende Mère fondatrice qui nous a laissé le souvenir vivant de toutes les vertus religieuses. »

## 3

PHILOMÈNE FORTIER (Mère Saint-Jérôme, R.J.M.), fille de Charles et d'Olive Couture, née le 12 mai 1842 à Sainte-Claire de Dorchester, Québec (Canada) ; elle entre dans la Congrégation en 1871 et meurt en 1929. EUGÉNIE TALBOT (Mère Saint-Dosithée), fille de François et de Marie Fréchette, née à Cacouna (Rivière-du-Loup, Québec, Canada), en 1844 ; elle entre dans la Congrégation en 1866 et meurt le 18 décembre 1929.

La déclaration de ces deux témoins est surtout fondée sur le témoignage qu'elles ont recueilli de Mère Saint-Cyprien (cf. Doc. XV, 6, *intr.*, p. 270), fondatrice de la Congrégation au Canada, et qui avait été admise au noviciat de Fourvière en 1832 par la Servante de Dieu elle-même.

Nous déclarons toujours avoir entendu dire, dans la Communauté, que Mère Saint-Ignace, notre Fondatrice, était remarquable par son humilité, sa charité, sa grande bonté envers les pauvres et les orphelines.

Nous sommes entrées au couvent, dans la Congrégation de Jésus-Marie, à Lévis, du temps de Mère Saint-Cyprien, – fondatrice et première provinciale au Canada –, qui fut reçue en 1832 par la Mère fondatrice.

Mère Saint-Dosithée, R.J.M.

Mère Saint-Jérôme, R.J.M.

## 4

EMILIA BRAY (Mère Sainte-Claire, R.J.M.), fille de Jean et de Françoise Wilce, est née à Rockhead-Cornwall (Angleterre) le 13 avril 1853 ; elle entre dans la Congrégation en 1874 et meurt le 13 mai 1937.

Nous transcrivons un extrait (p. 409-410) de la relation écrite de cette religieuse qui a été Supérieure générale de 1903 à 1931, où elle met l'accent sur la spiritualité ascétique de la Servante de Dieu, qu'elle a transmise à ses filles en même temps que le renom de sainteté dont elle jouit.

Il me semble que c'est un caractère de la sainteté de notre vénérée Mère qu'elle ait imprimé cet esprit humble et caché dans le coeur de ses filles. Probablement, on aurait regardé comme une recherche de vaine gloire, sinon comme un péché d'orgueil, de parler des vertus et de la sainteté de nos premières

Mères. Il y a chez nous une austérité qui, même de nos jours, nous empêche de faire la réclame et qui aime mieux enterrer sous le silence ce que nous faisons que de le publier.

## 5

ELISABETH SEDGEWICK (Mère Sainte-Hilda, R.J.M.), fille de Guillaume-Henri et de Marie-Lucie Cockson, née à Devonport (Angleterre) le 25 mars 1870 ; elle entre dans la Congrégation en 1891 et meurt le 28 décembre 1946.

Cette religieuse était novice du temps de Mère Saint-Raphaël dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises ; elle témoigne du renom de sainteté de la Servante de Dieu. Elle a entendu parler de la Fondatrice par Soeur Saint-Bernard, que l'on vénérât unanimement parce qu'elle avait été intimement en contact avec la Fondatrice. Nous donnons un extrait de cette lettre, p. 410 :

Je me rappelle que lorsque j'étais novice à Fourvière, notre maîtresse des novices, Mère Saint-Raphaël, a fait venir Soeur Saint-Bernard pour nous parler des commencements de la Congrégation. Il me semble que ma première pensée fut que j'allais entendre parler de notre Mère fondatrice. Je ne puis me rappeler en particulier de ce qu'elle a dit, mais j'ai gardé l'impression qu'on vénérât la Mère fondatrice, puisqu'on vénérât cette Soeur parce qu'elle l'avait connue et avait vécu avec elle.

Je pourrais faire serment d'avoir eu cette impression que la Mère fondatrice était vénérée.

## 6

ALICE ALIX (Mère Sainte-Cécilia, R. J. M.), fille de Philippe et de Félicité Bard, née au Puy (France) le 31 août 1860 ; elle entre dans la Congrégation en 1904 et meurt le 16 janvier 1949.

Du rapport de ce témoin, il ressort (p. 410 v<sup>o</sup>) comment, au pensionnat du Puy où elle était élève, la Servante de Dieu, qui l'avait fondé, jouissait toujours d'un renom de sainteté.

J'ai été élève au pensionnat de Jésus-Marie au Puy Notre-Dame (Haute-Loire) de 1871 à 1878, où les religieuses avaient en grande vénération notre révérende Mère Marie Saint-Ignace, Claudine Thévenet.

## 7

CHRISTINE THIÉVON (Soeur Sainte-Justine, R. J. M.), fille d'Étienne et d'Élisabeth Bécât, née à Mornant (Rhône) le 8 décembre 1855 ; elle entre dans la Congrégation 1882 et meurt le 23 mars 1929.

Ce témoin a vécu dans les maisons de Fourvière et de Remiremont ; elle aussi témoigne du renom de sainteté de la Servante de Dieu qu'elle a remarqué dans les maisons où elle a vécu.

Ne pouvant pas écrire elle-même, à cause de son grand âge, sa relation (p. 410-411) a été certifiée par deux autres religieuses : Mère Saint-Cuthbert et Soeur Sainte-Blandine.

Soeur Sainte-Justine, une des anciennes Soeurs françaises, qui a fait son noviciat à Fourvière et qui a vécu là et à Remiremont jusqu'à la dispersion, déclare qu'elle a souvent entendu parler de notre Mère fondatrice et toujours avec vénération.

On parlait de son humilité, de sa charité, de sa pauvreté, de son obéissance, qu'on citait comme modèle de ce que nous devons faire.

Elle pourrait faire serment là-dessus.

Comme elle est âgée et écrit avec beaucoup de difficulté, nous soussignées, certifions qu'elle nous a dit ce qui précède.

Soeur Saint-Blandine, R.J.M.

Mère Saint-Cuthbert, R.J.M.

## 8

BLAISE GERMAIN (Mère Saint-Dosithée, R. J. M.), fille de Claude et de Michelle Malaret, née à Thiers (Puy-de-Dôme) le 15 octobre 1830 ; elle entre dans la Congrégation en 1858 et meurt le 3 août 1896.

D'un manuscrit qu'on peut attribuer à Blaise Germain, Mère Saint-Dosithée, missionnaire en Inde, on a extrait quelques fragments qui constituent le témoignage présent (p. 411-412). Ces notes reflètent les vertus de la Servante de Dieu que l'auteure a apprises par ses contacts avec les premières Mères de la Congrégation. Nous les avons déjà publiés dans Doc. XXVI, 5, p. 509 de cette *Positio*.

## 9

JOSEPH MAYET eut pour bisaïeule Élisabeth Thévenet, soeur de la Servante de Dieu.

Ce témoin, dans sa famille, a toujours entendu nommer la Mère fondatrice avec vénération, et son renom de sainteté a toujours subsisté de façon continue. Nous donnons sa lettre, p. 412 v° :

Paris, le 8 novembre 1926

Je regrette vivement de n'avoir rien du temps de ma vénérée grand-tante, Claudine Thévenet, mais toute ma jeunesse à Fourvière, j'en ai entendu parler avec le plus profond respect et avec une grande vénération, comme Fondatrice du Couvent de Jésus-Marie.

La famille Mayet s'est toujours montrée fière d'avoir une telle parente.

Malgré l'éloignement, si jamais ma présence à Lyon était nécessaire, je me ferai un plaisir et une grande joie de me rendre à une convocation pour une telle Cause.

Joseph Mayet

## 10

LAURE HUMBERT-MAYET (1859-1930).

M<sup>me</sup> Laure Humbert-Mayet est la femme de Joseph Mayet, oncle paternel du témoin précédent. Elle a partagé les sentiments de la famille en ce qui concerne les vertus de la Servante de Dieu. Nous donnons en entier sa brève relation, p. 413 :

Lyon, le 13 octobre 1926

Moi, M<sup>me</sup> Joseph Mayet, née Laure-Alexandrine Humbert, affirme que je n'ai pas d'écrit de la Servante de Dieu, Claudine Thévenet, devenue ma grand-tante en raison de mon mariage ; mais je suis heureuse de dire bien haut que je n'ai entendu parler d'elle qu'avec de grands éloges. C'est avec joie et fierté que j'unis ma voix à toutes celles de la famille pour rendre hommage à sa très grande et haute vertu.

Laure Mayet

## 11

EDMOND MAYET (1850-1929), petit-neveu de la Servante de Dieu.

Cette personne met aussi en lumière le renom de sainteté qui, dans sa famille, accompagnait le souvenir de sa grand-tante, Mère Saint-Ignace. Nous donnons un extrait de son rapport, p. 413-415 :

Je n'ai malheureusement pas grand-chose à vous dire de mon auguste tante ; je ne l'ai pas connue, mais je sais de quelle vénération elle était entourée dans votre Communauté. Son neveu maternel, mon père, n'en parlait qu'avec une sainte admiration et m'a souvent montré la petite chambre où elle a fini ses précieux jours et qu'on conservait avec respect. Elle était la soeur de deux victimes de la Terreur dont nous avons encore la lettre d'adieu avant leur exécution, et dont elle a certainement inspiré les derniers moments. Cela me rappelle un trait qui est tout à l'honneur de ma famille et auquel elle n'a probablement pas été étrangère.

Il y eut après la Révolution un mouvement de réaction qu'on appela la Terreur blanche, pendant lequel on se vengea sans pitié des révolutionnaires. Or, on montra un jour à mon grand-père celui qui avait vendu et fait massacrer ses deux fils en l'excitant à se venger comme tout le monde. Mon grand-père refusa et le traître ne fut pas inquiété. Voilà tout ce que je puis citer de ma famille.

Vous pouvez compter, Madame, sur mes meilleures prières pour la béatification de ma vénérable tante que je prie, de son côté, de prier pour moi et pour toute ma famille qui a déjà largement profité de sa protection, car jusqu'ici aucun de ses membres n'a failli.

## 12

PÈRE LOUIS FALLETTI (1871-1930), vice-provincial de la Société de Marie, à Rome.

Ce témoin a fait une traduction, d'après la 2<sup>e</sup> édition française de *La Servante de Dieu, Mère Marie Saint-Ignace, Fondatrice de la Congrégation de Jésus-Marie*, Lyon 1928 ; même si elle a été publiée sous forme anonyme, cette oeuvre avait été écrite par l'abbé J. Laramas.

Au Procès, le Père Falletti, qui a étudié les vertus de la Servante de Dieu, présente deux

lettres dans lesquelles il dit que Mère Saint-Ignace mérite d'être invoquée et que ses vertus l'ont édifié (p. 415). Nous les omettons, car elles n'ajoutent rien de nouveau.

## 13

STÉPHANIE ODIN (Mère Marie de Fourvière, R.J.M.), fille de Joseph et de Marie Bernard, est née à Lyon le 29 décembre 1870 ; elle entre dans la Congrégation en 1897 et meurt le 9 février 1957.

La relation de cette religieuse (p. 415-416) est un nouveau témoignage du renom de sainteté dont a toujours joui la Servante de Dieu. Nous l'omettons car il ne présente rien de nouveau.

## 14

JULIE BRUZIER (Soeur Sainte-Marthe, R.J.M.), fille de Jean-Baptiste et de Julie Issanchou, est née à Chassagne (Aveyron) le 24 juillet 1859 ; elle entre dans la Congrégation en 1880 et meurt le 8 décembre 1935.

Cette relation (p. 416) se fonde sur ce que Soeur Sainte-Marthe a entendu dire par d'anciennes religieuses de Fourvière sur les vertus de la Servante de Dieu et sur son renom de sainteté. Nous ne la reproduisons pas, car elle est semblable à celle qui précède et n'ajoute rien de nouveau à la *Positio*.

## 15

FRANÇOISE SOLEY (Mère Sainte-Virginie, R.J.M.), fille de Mariano et de Louise Sanch, naît à Barcelone en 1843 ; elle entre dans la Congrégation en 1862 et meurt le 8 septembre 1929.

La relation de cette religieuse (p. 416-417), qui a rempli des charges importantes dans la Congrégation, est importante du fait que cette religieuse a été en rapport avec beaucoup de compagnes de la Servante de Dieu ; elle a pu déclarer que l'opuscule-questionnaire préparé par le postulateur de la Cause est, de fait, conforme à ce qu'elle a entendu dire par les plus anciennes religieuses françaises.

J'ai pris connaissance de l'opuscule-questionnaire proposé par le postulateur de la Cause de béatification de la Servante de Dieu, Mère Saint-Ignace Thévenet, et je puis dire :

J'ai tout lu, j'ai réfléchi sur tout, et je puis dire et affirmer *sous la foi du serment* que, pendant ma longue vie de soixante ans de vie religieuse, tout ce que je puis me rappeler, je l'ai trouvé écrit dans cet opuscule de la Cause de béatification de notre vénérable Mère fondatrice, Mère Marie Saint-Ignace. Je trouve cet opuscule tout à fait conforme à ce que j'ai toujours ouï dire de nos Mères françaises, surtout parmi les plus anciennes : l'une d'elles, ma maîtresse des novices, et d'autres religieuses avec lesquelles depuis 1878 (à cause de ma charge d'électrice) j'ai pu m'entretenir quand j'allais à la Maison mère de Lyon. La régularité et le bon esprit communautaire de nos anciennes Mères me remplissaient de consolation, esprit qui, par la miséricorde de Dieu, est encore vivant de nos jours.

## 2. *Guérison et autres faveurs attribuées à l'intercession de la Servante de Dieu, p. 418 r<sup>o</sup>-579 r<sup>o</sup>*

Il s'agit de la relation de six cents grâces reçues jusqu'en 1931 et décrites spécialement lors des Procès rogatoires espagnols de Barcelone (1930), de Madrid (1930) et de Valence (1931) ; en Argentine à Buenos Aires (1931) et en France à Lyon (Procès ordinaire 1928 et Procès additionnel 1931).

De telles relations proviennent de l'Argentine, du Canada, de Cuba, de la France, de l'Inde, de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Italie, de l'Espagne et des États-Unis. Ce fait démontre que le renom de sainteté de la Servante de Dieu s'est largement diffusé.

Nous signalons que, dans le Procès, les relations des 19 premières faveurs sont disposées dans un certain ordre chronologique, lequel n'est pas observé par la suite comme on le remarque dans le Procès. La date que porte chaque numéro ne correspond pas à celle de la faveur reçue, mais à celle de la relation écrite. Cette liste peut être complétée jusqu'à nos jours par les faveurs obtenues après le Procès ordinaire ; elles sont réunies en cinq séries, déjà publiées sous le titre : « *Quelques faveurs et interventions de la Servante de Dieu, Mère Marie Saint-Ignace* » : 1<sup>re</sup> série, Lyon 1926 ; 2<sup>e</sup> série, Lyon 1928 ; 3<sup>e</sup> série, Lyon 1931 ; 4<sup>e</sup> série, Rome 1965 ; 5<sup>e</sup> série, Rome 1966.

Les faveurs présentées dans les Procès correspondent aux deux premières séries. Nous signalons que la liste comprend 109 numéros qui correspondent aux 106 faveurs, puisque les numéros 107, 108 et 109 sont respectivement de nouveaux témoignages concernant les numéros 38, 106 et 35.

D'autre part, des listes de faveurs ont été publiées : a) en appendice des nouvelles biographies de la Servante de Dieu en français (1929), en espagnol (1947), en italien (1949) et en

anglais (1953) ; *b*) sous forme de feuilles volantes et *c*) dans quelques revues de la Congrégation qu'il ne nous semble pas utile de nommer en détail.

### 3. *Liste des livres et autres imprimés sur la Servante de Dieu,* *pages 579 r<sup>o</sup>-579 v<sup>o</sup>*

Dans cette partie du Procès additionnel, on notera le titre de quelques oeuvres, opuscules, feuilles de propagande, petites images, imprimés, qui traitent directement de la Servante de Dieu.

Cette liste revue et complétée sera reproduite dans notre Bibliographie.

### 4. *Quelques déclarations sur les sources utilisées, pages 580 r<sup>o</sup>-583 r<sup>o</sup>*

On rapporte trois déclarations officielles, faites sous serment, présentées au cours des sessions XXII du Procès additionnel.

La première déclaration provient de Mère Sainte-Claire, supérieure générale de la Congrégation, qui spécifie les sources utilisées pour la biographie anglaise de la Servante de Dieu. Ce sont :

- 1) le *Registre* des assemblées de l'Association du Sacré-Coeur ;
- 2) l'*Histoire* ;
- 3) la tradition de la Congrégation.

La seconde déclaration vient de Mère Eufemia qui indique les sources utilisées par les auteurs de l'*Histoire* de laquelle nous avons amplement parlé dans l'introduction du Doc. XXVII, p. 524.

La troisième déclaration, celle du chapelain de la maison de Fourvière, Jules Laramas, signale quelles sources il a utilisées pour son petit volume *La Servante de Dieu, Mère Marie Saint-Ignace*. Ce sont :

- 1) l'*Histoire* ;
- 2) le *Registre* des assemblées de l'Association du Sacré-Coeur ;
- 3) quelques lettres de Claudine Thévenet à sa famille ;
- 4) les traditions locales de la Congrégation ;
- 5) les relations originales des témoins.